

Décision

Générale

colonial

Décision n° 312 MILICE INDIGÈNE ET MILITAIRES PLACÉS HORS CADRES

n° 312

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

Un pécule de trois mille sept cent cinquante francs (3.750 francs) est accordé au nommé Saïd Abdallah, ex milicien, matricule 116, ayant accompli 15 ans de services.